



DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

TERRE DE JEU & D'ÉQUILIBRE

95 Foot Officiel

Sommaire

Page 2
Communiqué de presse de la FFF

Pages 3 à 6
Commission Statuts & Règlements

Pages 7 à 13
Commission Départementale du
Calendrier & Organisation des Com-
pétitions

Pages 14 à 22
Commission Organisation des
Coupes Départementales

Pages 23 à 48
Commission Départementale Foot-
ball d'Animation

Pages 49 à 50
Commission Futsal

Pages 51 à 54
Commission CDIF

Page 55
Commission des terrains & installa-
tions sportives

Pages 56 à 60
Commission Départementale du
Statut de l'Arbitrage et des muta-
tions d'arbitre

Pages 61 à 63
Documents relatifs à l'Assemblée
Générale Ordinaire & Élective

Week-End
Rose
Samedi 9 et dimanche 10
octobre 2021

Le District du Val-d'Oise de Football se mobilise pour la
lutte contre le cancer du sein

Transformer vos buts en Euros*
Un maximum de buts pour collecter un maximum de dons en Euros

Avec toutes les équipes D1
séniors féminines - séniors masculines
du Val-d'Oise

*Le district versera le montant de vos buts en Euros à la Ligue contre le cancer
<https://www.ligue-cancer-valdoise.org> <https://www.cancerusein.org/association>



Nous vous rappelons que conformément à la décision gouvernementale, les jeunes de 12 à 17 ans ont l'obligation de présenter leur pass sanitaire pour jouer les matchs de Football à compter du 30 septembre 2021. Retrouvez le communiqué de presse de la FFF page 2 de ce présent journal !

95 Kings of Fields :
50% de réduction
avec le code DISTRICT95KOF !



**LES 16 ET 17
OCTOBRE 2021
AU CDFAS**

N° 566 Édition du 1^{er} Octobre 2021



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

VACCINATION ET PASS SANITAIRE POUR LE RETOUR AU FOOT

La Fédération Française de Football est heureuse d'annoncer que les compétitions amateurs Séniors reprendront en août pour les Championnats Nationaux, puis à partir du week-end du 28 et 29 août pour la Coupe de France, avant de se poursuivre courant septembre avec le retour des compétitions régionales et départementales. Cette reprise attendue est rendue possible par la mise en place du Pass Sanitaire dès les premiers entraînements et matches de la saison, un pass dont l'unique objectif est la protection des pratiquants et pratiquantes ainsi que de l'ensemble des acteurs du football amateur, bénévoles, encadrants, parents et dirigeants.

L'application de cette mesure est une décision gouvernementale obligatoire ; il sera impossible d'y déroger. Elle concernera l'ensemble des fédérations sportives françaises. Le Pass Sanitaire sera donc requis pour pouvoir jouer au football et accéder aux vestiaires ainsi qu'aux tribunes avant chaque entraînement ou chaque match de compétition.

Pour rappel, le « Pass Sanitaire » consiste en la présentation numérique (via l'application TousAntiCovid) ou papier d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

- Un certificat de vaccination, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale
- Un test négatif de moins de 48h
- Un résultat d'un test RT-PCR positif attestant du rétablissement de la Covid-19

Le Pass Sanitaire est d'ores-et-déjà obligatoire pour la pratique des séniors et pour les encadrants adultes quelle que soit leur équipe, sénior ou jeunes. Le pass sera mis en place le 30 septembre pour les jeunes joueurs de 12-17 ans. Les moins de 12 ans sont exemptés de cette mesure.

La FFF a d'ores-et-déjà envoyé le protocole concernant les championnats nationaux aux représentants des clubs.

La FFF, après concertation avec la LFA, les Ligues et Districts publiera le protocole pour les coupes, compétitions régionales et départementales dans les prochaines semaines avant la reprise des compétitions régionales.

Noël Le Graët, Président de la Fédération Française de Football

« Nous sommes conscients que le pass sanitaire est une contrainte supplémentaire pour nos licenciés et nos clubs. Mais cette mesure apparaît aujourd'hui comme la solution la plus sûre pour reprendre le football en protégeant au mieux nos pratiquants et pratiquantes. Leur santé est notre priorité. La mise en place du pass sanitaire permet également au football, et au sport français en général, de participer, à son niveau, à l'effort collectif dans la lutte contre la Covid-19 et au retour progressif à la vie normale. C'est pourquoi j'encourage vivement l'ensemble des licenciés de la FFF à aller se faire vacciner. Le football et les terrains nous ont manqué, faisons-en sorte que cela n'arrive plus ».

Paris, le 31 juillet 2021

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE FOOTBALL

87, Boulevard de Grenelle, 75738 Paris Cedex 15 - T. +33 (0)1 44 31 73 00 - F. +33 (0)1 44 31 73 73 - FFF.fr

N° TVA Intracommunautaire : FR 433 0374 2480 - N° Siret : 303 742 480 000 62



STATUTS ET RÈGLEMENTS

RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

Présents : MM. Andrieu – Brognara – Letellier.

Excusés : MM. Bailleux – Faugeron.

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

RÉSERVES

RÉSERVES DE BRUYÈRES BERNES USM 1

Match n°23468240 PARMAIN AC 1 / BRUYÈRES BERNES USM 1 SENIOR D4 A du 12 SEPTEMBRE 2021

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € BRUYERES (réserve)

Réserve du club de BRUYÈRES BERNES USM 1 confirmée le 13 SEPTEMBRE 2021 recevable fondée en effet un joueur de l'équipe de PARMAIN AC1 n'était pas qualifié pour participer au match cité ci-dessus :

- M. GLOU Stanley licence 2546438785 enregistré le 08/09/2021 qualifié le 13/09/201.

Ce joueur ci-dessus ne pouvait pas participer à cette rencontre.

Le délai de qualification après enregistrement de la licence est de quatre jours francs.

La commission dit match perdu par pénalité au club de PARMAIN AC 1

PARMAIN AC 1 : -1 point 0 but

BRUYÈRES BERNES USM 1 : 3 points 1 but

DÉBIT : PARMAIN AC 1 53,50 €

CRÉDIT : BRUYÈRES BERNES USM 1 43,50 €

RÉSERVES DE BRUYÈRES BERNES USM 1

Match n°23497804 BRUYÈRES BERNES USM 1 / ST BRICE FC 3 U14 D3C du 18 SEPTEMBRE 2021

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € BRUYÈRES BERNES USM (réserve)

Réserve du club de BRUYERES BERNES USM 1 confirmée le 19 SEPTEMBRE 2021 recevable fondée en effet quatre joueurs de l'équipe de ST BRICE FC 3 n'étaient pas qualifiés pour participer au match cité ci-dessus :

- M. PALMIER DUPRES Aron licence 2547347661 enregistré le 14/09/2021 qualifié le 19/09/201.
- M. LABEU Steevane licence 2547822518 enregistré le 14/09/2021 qualifié le 19/09/201.
- M. YABAS Adam licence 2547208116 enregistré le 16/09/2021 qualifié le 21/09/201.
- M. CONDE Souleymane licence 2547771088 enregistré le 14/09/2021 qualifié le 19/09/201.

Ces joueurs ci-dessus ne pouvaient pas participer à cette rencontre.

Le délai de qualification après enregistrement de la licence est de quatre jours francs.



La commission dit match perdu par pénalité au club de ST BRICE FC 3

BRUYÈRES BERNES USM 1: 3 points 2 buts
ST BRICE FC 3: -1 point 0 but

DÉBIT: ST BRICE FC 3 53,50 €
CRÉDIT : BRUYÈRES BERNES USM 1 43,50 €

RÉSERVES DE BEAUCHAMP AS 15

Match n°23774862 COSMO TAVERNY 15 / BEAUCHAMP AS 15 CVO VETERANS + 45 ANS du 19 SEPTEMBRE 2021

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € BEAUCHAMP AS 15 (réserve)

Réserve confirmée le 19 septembre 2021 recevable en la forme non fondée en effet car en + 45 ans il n'y a pas d'équipe supérieure.

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

Équipe COSMO TAVERNY 15 qualifié pour la suite de la compétition.

RÉSERVES DE HERBLAY SUR SEINE FC 2

Match n°23775024 SOISY ANDILLY MARGEN 2 / HERBLAY SUR SEINE 2 Coupe du Comité 16 ANS du 19 SEPTEMBRE 2021

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € HERBLAY SUR SEINE 2 (réserve)

Réserve confirmée le 19 septembre 2021 recevable en la forme non fondée en effet aucun joueur de l'équipe supérieure de SOISY ANDILLY MARGENCY n'a participé à la rencontre.

Match de référence U16 R3 du 12 septembre 2021 N°23413049 BLANC MESNIL FLB1 / SOISY ANDILLY MARGEN 1

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

Équipe SOISY ANDILLY MARGENCY qualifié pour la suite de la compétition.

RÉCLAMATION

RÉCLAMATION DE BEAUCHAMP AS 12

Match n° 23722227 GOUSSAINVILLE FC 12 / BEAUCHAMP AS 12 Coupe du Comité ANCIENS du 19 SEPTEMBRE 2021

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € BEAUCHAMP AS 12 (réserve)

Réclamation confirmée le 20 septembre 2021 recevable en la forme non fondée en effet le championnat de l'équipe supérieure sur la saison 2021 2022 n'a pas débuté.

La commission dit résultat acquis sur le terrain confirmé.

Équipe GOUSSAINVILLE FC 12 qualifié pour la suite de la compétition.



DOSSIER TRANSMIS PAR LA CDIF
AVERTISSEMENT FMI 1^{ère} 2^{ème} et 3^{ème} NON-UTILISATION DE LA TABLETTE
(art 44.4)

CHAMPIONNAT

Seniors D3 / Poule C

Journée du 12 SEP. 2021

Fosses Uf 1	En.Arron/Chars/Corm. 1	Les deux clubs responsables
-------------	------------------------	------------------------------------

Fosses Uf 1: 1 AVERTISSEMENT
 En.Arron/Chars/Corm. 1: 1 AVERTISSEMENT

Eragny Fc 2	Sarcelles Aas 3	Les deux clubs responsables
-------------	-----------------	------------------------------------

Eragny Fc 2: 1 AVERTISSEMENT
 Sarcelles Aas 3: 1 AVERTISSEMENT

Critérium Vétérans + De 45 Ans / Poule A

Journée du 12 SEP. 2021

Ermont As 15	Cosmo Taverny 15	Les deux clubs responsables
--------------	------------------	------------------------------------

Ermont As 15: 1 AVERTISSEMENT
 Cosmo Taverny 15: 1 AVERTISSEMENT

Gonesse Rc 15	Montmorency Fc 15	Les deux clubs responsables
---------------	-------------------	------------------------------------

Gonesse Rc 15: 1 AVERTISSEMENT
 Montmorency Fc 15: 1 AVERTISSEMENT

Critérium Vétérans + De 45 Ans / Poule B

Journée du 12 SEP. 2021

Entente Ssg 15	Neuville S/ Oise As 15	Les deux clubs responsables
----------------	------------------------	------------------------------------

Entente Ssg 15: 1 AVERTISSEMENT
 Neuville S/ Oise As 15: 1 AVERTISSEMENT

Critérium + 55 Ans / Poule A

Journée du 12 SEP. 2021

Entente Ssg 25	Pecq Us Le 25	Les deux clubs responsables
----------------	---------------	------------------------------------

Entente Ssg 25: 1 AVERTISSEMENT
 Pecq Us Le 25: 1 AVERTISSEMENT

Critérium + 55 Ans / Poule B

Journée du 12 SEP. 2021

Ezanville Ecoeu Us 25	Grosly Fc 25	Les deux clubs responsables
-----------------------	--------------	------------------------------------

Ezanville Ecoeu Us 25: 1 AVERTISSEMENT
 Grosly Fc 25: 1 AVERTISSEMENT



U 16 D3 / Poule A

Journée du 12 SEP. 2021

Argenteuil Rc 3	Vaureal Fcm 2	Les deux clubs responsables
------------------------	----------------------	------------------------------------

Argenteuil Rc 3: 1 AVERTISSEMENT

Vaureal Fcm 2: 1 AVERTISSEMENT

U 18 D3 / Poule B

Journée du 12 SEP. 2021

Thillay Vaud'Herland 1	Presles U.S.L. 1	Les deux clubs responsables
-------------------------------	-------------------------	------------------------------------

Thillay Vaud'Herland 1: 1 AVERTISSEMENT

Presles U.S.L. 1: 1 AVERTISSEMENT



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE 2021

Présents : Mme Sylvestre
MM. Ndiaye - Pezière -Sabaté - Sénégal – Traon.

Assiste : M. Podan-Mavounzy (Comité).

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2021/2022)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

ATTENTION :

ART. 10.2 du RS du DVOF Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Footclubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses. Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.

CHAMPIONNAT SENIORS FÉMININES D1 POULE UNIQUE

En raison de la Coupe de France, la journée du 11/09/2021 est reportée en totalité au 30/10/2021

CHAMPIONNAT SENIORS FÉMININES D1 POULE UNIQUE

En raison du 2ème tour de coupe France, la journée du 18/09/2021 est reportée au 11/11/2021

CHAMPIONNAT SENIORS FÉMININES D1 POULE UNIQUE

En raison du 3ème tour de coupe de France, la journée du 02/10/2021 est reportée au 20/11/2021



CHAMPIONNAT U16 D3 Poules B et C

La journée du 3/10/2021 est reportée au 10/10/2021 en raison des matches de Coupe ce même jour

COURRIERS DES CLUBS

AS ERAGNY FC

Courriel du 23/09/2021

Demande prise en compte et modification faite dans le calendrier.

ASPTT CERGY PONTOISE

Courriel du 28/09/2021

Nous vous confirmons l'engagement de l'équipe du FC MONTLIGNON en championnat EDMOND RAULET (stade lycée Notre dame de Bury)

FC GROSLAY

Courriel du 22/09/2021

U14 D4 Poule A

La COC prend en compte l'engagement de votre équipe Entente Groslay Ezanville 2

Le match n°23885104 du 18/09/2021 ENT. GROSLAY EZANVILLE 2 / AS NEUVILLE SUR OISE 1 est reporté au 30/10/2021

Le match n°23885111 du 25/09/2021 ASSOA 3 / ENT. GROSLAY EZANVILLE 2 est reporté au 06/11/2021

ACS CORMEILLAIS

Courriel du 28/09/2021

La COC ne peut prendre en compte votre courrier, demande non conforme manque ref. Match.

REMERCIEMENT ARBITRE

- M. EL HANOUDI NABIL

CONFIRMATION DE RÉSULTATS

FCM GARGES

Courriel du 22/09/2021

Challenge E Raulet

Match n° 23730161 du 13/09/2021

MUN. GONESSE 1 / PUISEUX LOUVRES 95 1

MUN. GONESSE 1	1but
PUISEUX LOUVRES 95 1	8buts

AS ERMONT

Anciens D4 Poule B

Match n° 23469533 du 12/09/2021

AS ERMONT 15 / COSMO TAVERNY

AS ERMONT 15	Opt	2buts
COSMO TAVERNY	3pts	5buts



DEMANDE DE RÉSULTAT AUX DEUX CLUBS

PUISEUX LOUVRES

Courriel du 26/09/2021

ANCIENS D4 POULE A

Match n°23470912 du 26/09/2021

Feuille de match irrégulière amende : 10€

DATES – TERRAINS - HEURES

AAS SARCELLES

Courrier du 28/09/2021

La COC prend en compte vos demandes de modifications.

Tous les matches à domicile pour la saison 2021/2022 se joueront comme suit :

U16 D3 POULE C – horaire 12h – stade LEO LAGRANGE

Horaire à respecter, sauf dernière journée de championnat ART 10.3 du RS du DVOF

U14 D4N POULE B – horaire 13h – stade LEO LAGRANGE

Horaire à respecter, sauf dernière journée de championnat ART 10.3 du RS du DVOF

US PERSAN 03

SENIORS D1 ET D3 POULE A

Ces matches se dérouleront pour la saison 2020/2022 au stade G. Deschamps rue Francisco ferrer Persan.

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

MATCHES A JOUER

17/10/2021

ANCIENS D4 Poule A

Match n°23470908

FC BONNEUIL 11 / CLUB 3M 11

MATCH PERDU PAR PENALITÉ

FC PUISEUX LOUVRES 95

SENIORS FÉMININES D1

Match n° 23734594 du 25/09/2021

FCM GARGES 1 / FC CERGY PONTOISE 1

FC CERGY PONTOISE 1 -1pt 0but

FCM GARGES 1 3pts 6buts

FC HERBLAY

SENIORS D2 POULE A

Match n° 23466895 du 12/09/2021

FCM HERBLAY 2 / FC OSNY 2

FCM HERBLAY 2 -1pt 0but

FC OSNY 2 3pts 5buts



1^{er} FORFAIT AVISÉ SANS AMENDE

FC PUISEUX LOUVRES 95

Courriel du 24/09/2021
Anciens D4 Poule B

Match n° 23471044 du 26/09/2021

FC PUISEUX LOUVRES 95 13 / FC PIERRELAYE 11

FC PUISEUX LOUVRES 95 13	-1pt	0but
FC PIERRELAYE 11	3pts	5buts

FOSSÉS UF

Courriel du 23/09/2021
Seniors Féminines D1
Match n° 23734591 du 25/9/2021

FU FOSSES 1 / RC GONESSE 1

FU FOSSES 1	-1pt	0but
RC GONESSE 1	3pts	5buts

FCM VAURÉAL

Courriel du 24/09/2021
U 14 D4 POULE A
Match n° 23885114 du 25/09/2021

FCM VAURÉAL 2 / US MONTSOULT BAILLET 1

FCM VAUREAL 2	-1pt	0but
US MONTSOULT BAILLET 1	3pts	5buts

FCM VAURÉAL

Courriel du 24/09/2021
CDM D2 POULE A
Match n° 23736813 du 26/09/2021

FCM VAURÉAL 5 / FCM GARGES 6

FCM VAUREAL 5	-1pt	0but
FCM GARGES 6	3pts	5buts

ENT. BOISSY CHARS ARRONVILLE CORMEILLES

Courriel du 15/09/2021
U14 D4 POULE B
Match n° 23885704 du 18/09/2021

FC GOUSSAINVILLE 3 / ENT. BOISSY CHARS ARRONVILLE CORMEILLES

ENT BOISSY CHARS ARRONVILLE CORMEILLES	-1pt	0but
FC GOUSSAINVILLE 3	3pts	5buts

JS PONTOISIENNE

Courriel du 17/09/2021
U14 D4 POULE C
Match n° 23885833 du 18/09/2021

JS PONTOISIENNE 1/ FC FRANCONVILLE 3

JS PONTOISIENNE 1	-1pt	0but
FC FRANCONVILLE 3	3pts	5buts

**AS VEXIN**

Courriel du 24/09/2021

U18 D3 POULE A

Match n° 23786649 du 26/09/2021

CSM EAUBONNE 1 / AS VEXIN 1

AS VEXIN 1	-1pt	0but
CSM EAUBONNE 1	3pts	5buts

ACS CORMEILLAIS

Courriel du 24/09/2021

U18 D3 POULE C

Match n° 23786829 du 26/09/2021

ACS CORMEILLAIS 2 / FAS ARNOUVILLE 1

ACS CORMEILLAIS 2	-1pt	0but
FAS ARNOUVILLE 1	3pts	5buts

1^{er} FORFAIT AVEC AMENDE

FC DOMONT

U16 D3 POULE B

Match n° 23491306 du 26/09/2021

SFC CHAMPAGNE 95 1 / FC DOMONT 1**FC DOMONT 1 Amende 24€**

FC DOMONT 1	-1pt	-0but
SFC CHAMPAGNE 95 1	3pts	5buts

FC DOMONT

SENIORS D4 POULE A

Match n° 23468245 du 26/09/2021

AC PARMAN 1 / FC DOMONT 2**FC DOMONT 2 Amende 27,50€**

FC DOMONT 2	-1pt	-0but
AC PARMAN 1	3pts	5buts

ACS CORMEILLAIS

U14 D3 Poule A

Match n° 23497625 du 18/09/2021

FC ERAGNY 2 / ACS CORMEILLAIS 2**ACS CORMEILLAIS 2 Amende 24€**

ACS CORMEILLAIS 2	-1pt	-0but
FC ERAGNY 2	3pts	5buts

GAFEPB

Courriel du 17/09/2021

U14 D4 Poule B

Match n° 23885701 du 18/09/2021

GAFEPB 1 / FC HERBLAY 2**GAFEPB 1 Amende 24€**

GAFEPB 1	-1pt	-0but
FC HERBLAY 2	3pts	5buts

**FCM VAURÉAL**

Courriel du 25/09/2021

U14 D2 Poule B

Match n° 23497503 du 25/09/2021

OL MONTIGNY 1 / FCM VAURÉAL 1**FCM VAURÉAL 1****Amende 24€**

FCM VAURÉAL 1	-1pt	-0but
OL MONTIGNY 1	3pts	5but

FC PUISEUX LOUVES 95

Courriel du 12/09/2021

ANCIENS D4 POULE A

Match n° 23470906 du 12/09/2021

FC ARGENTEUIL 12 / FC PUISEUX LOUVRES 95 12**FC PUISEUX LOUVRES 95****Amende 31€**

FC PUISEUX LOUVRES 95 12	-1pt	-0but
FC ARGENTEUIL 12	3pts	5but

2^{ème} FORFAIT AVEC AMENDE

FC GOUSSAINVILLE

Courriel du 26/09/2021

ANCIENS D2 POULE A

Match n° 23470249 du 26/09/2021

FC MAGNY VEXIN 11 / FC GOUSSAINVILLE 12**FC GOUSSAINVILLE 12****Amende 37,50€**

FC GOUSSAINVILLE 12	-1pt	0but
FC MAGNY VEXIN 11	3pts	5but

AS COURDIMANCHE

Courriel du 26/09/2021

U16 D3 Poule E

Match n° 23491615 du 26/09/2021

FC CERGY PONTOISE 4 / AS COURDIMANCHE 2**AS COURDIMANCHE 2****Amende 27.50€**

AS COURDIMANCHE 2	-1pt	0but
FC CERGY PONTOISE 4	3pts	5but

JS PONTOISIENNE

Courriel du 26/09/2021

U16 D3 Poule E

Match n° 23491614 du 26/09/2021

JS PONTOISIENNE 1 / MONTMAGNY SPORTS 1**JS PONTOISIENNE 1****Amende 27.50€**

JS PONTOISIENNE 1	-1pt	0but
MONTMAGNY SPORTS 1	3pts	5but

**ESM THILLAY**

Courriel du 25/09/2021

U16 D3 Poule A

Match n° 23491175 du 26/09/2021

ESM THILLAY 1 / ACS CORMEILLAI 3**ESM THILLAY 1 Amende 27.50€**

ESM THILLAY 1	-1pt	0but
ACS CORMEILLAI 3	3pts	5but

ENT. BEAUMONT MOURS

Courriel du 24/09/2021

U18 D3 Poule A

Match n° 23786647 du 26/09/2021

ENT. BEAUMONT MOURS 1 / FC FRANCONVILLE 2**ENT. BEAUMONT MOURS 1 Amende 27.50€**

ENT. BEAUMONT MOURS 1	-1pt	0but
FC FRANCONVILLE 2	3pts	5but

FORFAIT GÉNÉRAL**FC ECOUEN**

Courriel du 19/09/2021

Challenge Edmond Raulet

Forfait général après parution des calendriers

Amende 102€**FC MONTMORENCY**

Courriel du 28/09/2021

U18 D3 Poule C

Forfait général après parution des calendriers

Amende 102€**FC ARGENTEUIL**

Courriel du 27/09/2021

Challenge Edmond Raulet

Forfait général après parution des calendriers

Amende 102€**Secrétaire de Séance**

JEAN-YVES TRAON

Présidente de Séance

Marie SYLVESTRE



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE 2021

Présents : Mme Cyprien
MM. Lacour – Lalotte - Maillet - Moukrim - N'Diaye

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION

APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S du D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH
DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 13 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages. Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
- 16 ans (U16) 14H30
- 18 ans (U18) 14H30
- Seniors 14H30
- Seniors CDM 09H30
- Anciens /dimanche matin 09H30
- Féminines U15F U18F 15H00
- Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



COUPE DU VAL D'OISE – CRÉDIT MUTUEL ANDRÉ COUTELIER – SENIORS 1

2ÈME TOUR du 03 OCTOBRE 2021 A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	MONTSOULT BAILLET 1	NEUVILLE S/OISE 1
	OU	
	PIERRELAYE FC	
2	FOSSÉS UF 1	BOUFFEMONT ACF 1
3	VIARMES ASNIÈRES OL 1	EZANVILLE ECOUEN US 1
4	JOUY LE MOUTIER FC 1	MERY MERIEL B 1
5	MONTMORENCY FC 1	PARMAIN AC 1
6	VILLIERS LE BEL FC 1	THILLAY ESM 1
7	VAUREAL FC 1	FRETTOISE ES 1
8	PUISEUX LOUVRES 95 1	PONTOISIENNE JS 1
9	DOMONT FC 1	ROISSY EN FRANCE US 1
10	MENUCOURT AS 1	AUVERS ENNERY FC 1
11	ERAGNY FC 1	BEZONS USO 1
12	MAGNY EN VEXIN US 1	ST PRIX ES 1
EXEMPT : BRUYÈRES BERNES USM		

PIERRELAYE FC / MONTSOULT BAILLET US

Mail du 16/09/21

Pris note de votre courrier suite à votre arrêté municipal concernant vos installations.

Cependant nous vous informons que cette rencontre devra avoir lieu au plus tard le 30 septembre 2021 au delà les deux équipes se verront disqualifiées.

BRUYÈRES BERNES USM

Mail du 22/09/21

Pris note de votre courrier, nous vous informons que votre équipe a participé au tirage du deuxième tour cependant celle-ci est sortie exempt, vous êtes qualifiés pour le tour suivant.

DOMONT FC

Mail du 27/09/21

Changement de stade et d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 15h30 au Stade des fauvelles 1 à Domont.

Accord des deux clubs



COUPE DU COMITÉ – SENIORS 2 CHALLENGE JEAN LESTRUHAUT

2ÈME TOUR du 03 OCTOBRE 2021 A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	ADAMOIS OL 2	COSMO TAVERNY 2
2	THILLAY ESM 2	ARGENTEUIL FC 2
3	JOUY LE MOUTIER FC 2	ST LEU 95 FC 2
4	AUVERS ENNERY FC 2	ROISSY EN RANCE US 2
5	VEXIN AS 2	GROSLAY FC 2
6	SAINT OUEN L'AUMONE AS 3	MONTIGNY OL 2
7	BOUFFEMONT ACF 2	BEZONS USO 2
8	PIERRELAYE FC 2	ST BRICE FC 2
9	ERMONT AS 2	DEUIL ENGHEIN FC 2
10	ECOUEN FC 2	CORMEILLAIS ACS 2
11	US PERSAN 03 2	ARGENTEUIL RC 2
12	CERGY PONTOISE FC 3	GARGES FCM 2
13	SARCELLES AAS 3	HERBLAY SUR SEINE FC 2
14	VAUREAL FCM 2	ENT SSG 3
15	VIARMES ASNIERES OL 2	FRANCONVILLE FC 2
EXEMPT : ECOUEN FC 3		

ECOUEN FC

Mail du 27/09/21

Pris note de votre courrier, nous vous confirmons que votre équipe est bien qualifiée pour le tour suivant.

VIARMES ASNIÈRES OL

Footclubs du 22/09/21

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au STADE DELACOSTE à Asnières sur Oise.

Prévenir vos adversaires

US PERSAN 03

Mail du 28/09/21

Pris note de votre courrier concernant le changement de stade pour toutes vos matchs séniors.

Changement de stade :

Cette rencontre aura lieu au Stade Gaston Deschamps, rue Francisco Ferrer

Prévenir vos adversaires.

COUPE DU COMITÉ ANCIENS

CADRAGE du 03 OCTOBRE 2021 A 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	GROSLAY FC 12	MERY MERIEL BESSANCOURT 13
2	SARCELLES AAS 12	THILLAY ESM 12



COUPE DU VAL-D'OISE - CRÉDIT MUTUEL ANCIENS

2ÈME TOUR du 03 OCTOBRE 2021 A 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL 11	NEUVILLE SUR OISE AS 11
2	BONNEUIL FC 11	SARCELLES AAS 11
	OU	
	MONTMORENCY FC 11	
3	ARGENTEUIL FC 11	CERGY PONTOISE FC 11
4	VIARMES ASNIERES OL 11	CHAMPAGNE SFC 95 11
5	ACADEMIE FOOTBALL CLUB ERMONT 11	SAINT OUEN LAUMONE 11
6	FOSES UF 11	USC SAIT GRATIEN11
7	BEAUCHAMP AS 11	PORTUGAIS PAIX VIVRE 11
8	GARGES FCM 11	PUISEUX LOUVRES 95 11
9	MAGNY EN VEXIN 11	OSNY FC 11
10	AUVERS ENNERY FC 11	ERMONT AS 11
11	ARGENTEUIL RC 11	MONTIGNY OL 11
12	BOUFFEMEONT ACF 11	CERGY PORTUGAIS 11
13	MONTSOULT BAILLET US 11	ECLAIR DE PUISEUX 11
14	GAFEPB 11	FRANCONVILLE FC 11
15	DEUIL ENGHIEU FC 11	ENT BEAUMONT MOURS PERSAN 11
16	COURDIMANCHE AS 11	MONTMAGNY SP 11

BONNEUIL EN France FC

Mail du 15/09/2021

Pris note de votre arrêté municipal, cependant cette rencontre BONNEUIL EN FRANCE FC 11 / MONTMORENCY FC 11 devra se jouer au plus tard le 30 septembre au-delà les deux équipes se verront disqualifiées.

RC ARGENTEUIL

Mail du 24/09/21

Changement de stade :

Cette rencontre se jouera au Stade du Coudray 1 à Argenteuil.

Prévenir vos adversaires

FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL

Mail du 27/09/21

Pris note de votre courrier suite à votre match de championnat reporté ce même jour.

Changement de date :

Cette rencontre se jouera le mercredi 6 octobre 2021

Prévenir vos adversaires

Accord de la commission



COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – + 45 ANS

CADRAGE du 03 OCTOBRE 2021 A 9H30

Match	CLUB	CLUB
1	SOISY ANDILLY MARGENCY FC	MONTSOULT BAILLET US
2	HERBLAY SUR SEINE FC	AUVERS ENNERY FC
3	CHAMPAGNE SFC 95	GONESSE RC
4	ENT OSNY BOISSY	CERGY PORTUGAIS
5	NEUVILLE SUR OISE AS	VIARMES ASNIERES OL

HERBLAY FC

Mail du 22/09/21

Changement de lieu :

Cette rencontre se jouera au Stade des Beauregards 1 à Herblay.

COUPE DU VAL-D'OISE CRÉDIT MUTUEL – 16 ANS

2ÈME TOUR 03 OCTOBRE 2021 A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	ACADEMIE FOOTBALL CLUB ERMONT	ARNOUVILLE AS
2	PIERRELAYE FC	ARGENTEUIL FC
3	ENT MARLY FONTENAY	GAFEBP
4	NEUVILLE SUR OISE AS	COSMO TAVERNY
5	CHAMPAGNE SFC 95	HERBLAY SUR SEINE FC
6	EAUBONNE CSM	VAUREAL FCM
7	MONTMORENCY FC	BEZONS USO
8	MERY MERIEL BESSANCOURT	ENT ECOUEN BOUFFEMONT
9	BEAUCHAMP AS	BRUYERES BERNES USM
10	ERMONT AS	FOSSES FU
11	OSNY FC	ST PRIX ES
12	FRANCONVILLE FC	GOUSSAINVILLE FC
EXEMPT : MONTSOULT BAILLET US		

MARLY LA VILLE ES

Mail du 28/09/21

Pris note de votre courrier pour changer de terrain et d'horaire suite aux intempéries

Changement de surface et d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 13h00 sur le terrain synthétique

Prévenir vos adversaires

FRANCONVILLE FC

Mail du 28/09/21

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12h30

Prévenir vos adversaires

OSNY FC

Footclubs du 24/09/21

Changement d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12h30

Accord des deux clubs.

**MONTIGNY OL**

Mail du 26/09/21

Pris note de votre courrier, suite aux différentes informations recueillis nous vous informons que votre équipe participera au tour suivant.

COUPE DU COMITÉ 16 ANS

CADRAGE du 03 OCTOBRE 2021 A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	ARGENTEUIL RC 2	SAINT OUEN L'AUMONE AS 3
2	FOSES FU 2	BEZONS USO 2

COUPE DU VAL D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – 18 ANS

2ÈME TOUR du 03 OCTOBRE 2021 A 14H30

Match	CLUB	CLUB
1	MENUCOURT AS	GAFEBP
2	GROSLAY FC	FOSES UF
3	ERAGNY FC	ENT VIARMES BELLOY
4	GARGES FCM	CORMEILLAIS ACS
5	ARNOUVILLE AS	HERBLAY SUR SEINE FC
6	ENT BEAUMONT MOURS	JOUY LE MOUTIER FC
7	VAUREAL FCM	EZANVILLE ECOUEN US
8	VEXIN AS	PERSAN US 03
9	COURDIMANCHE AS	COSMO TAVERNY
10	ST PRIX ES	BEZONS USO
11	EAUBONNE CSM	MONTMAGNY SP
12	VILLIERS LE BEL FC	PARMAIN AC
13	ROISSY EN France US	DOMONT FC
EXEMPT : MONTMORENCY FC		

COURDIMANCHE AS

Mail du 28/09/21

Pris note de votre courrier concernant votre souhait d'avancer votre match suite à une rencontre de Coupe de France à la même heure.

Changelent d'horaire :

Cette rencontre se jouera à 12h15.

Prévenir vos adversaires.



COUPE DU VAL D'OISE - CRÉDIT MUTUEL – 14 ANS

1^{ER} TOUR du 23 OCTOBRE 2021 A 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	VEXIN AS 1	MERY MERIEL BESSANCOURT 1
2	VILLIERS LE BEL FC 1	ST LEU 95 FC 1
3	MONTSOULT BAILLET US 1	MONTIGNY OL 1
4	ENT MARLY FONTENAY 1	GONESSE RC 1
5	BEAUCHAMP AS 1	ADAMOIS OL 1
6	JOUY LE MOUTIER FC 1	NEUVILLE SUR OISE AS 1
7	ARGENTEUIL FC 1	ERMONT AS 1
8	CHAMPAGNE SFC 95 1	HERBLAY SUR SEINE FC 1
9	DEUIL ENGHEN FC 1	PUISEUX LOUVRES 95 FC 1
10	GOUSSAINVILLE FC 1	OSNY FC 1
11	VIARMES BELLOY BEAUMONT 1	ENT ECOUEN BOUFFEMONT 1
12	BEZONS USO 1	ROISSY EN France US 1
13	AUVERS ENNERY FC 1	GARGES FCM 1
14	MONTMORENCY FC 1	ENT GROSLAY EZANVILLE 1
15	MONTMAGNY SP 1	PERSAN US 03 1
16	BRUYERES BERNES USM 1	ERAGNY FC 1
17	MAGNY EN VEXIN FC 1	SOISY ANDILLY MARGENCY FC 1
18	BOISSY CHARS ARRONVILLE C. 1	ST PRIX ES 1
19	THILLAY ESM 1	CORMEILLAIS ACS 1
20	VAUREAL FCM 1	MENUCOURT AS 1
21	FOSSES FU 1	PIERRELAYE FC 1
22	PONTOISIENNE JS 1	COURDIMANCHE AS 1
23	EXEMPT : ARNOUVILLE AS 1	



COUPE DU COMITÉ - CRÉDIT MUTUEL – 14 ANS

1^{ER} TOUR du 23 OCTOBRE 2021 A 15H00

Match	CLUB	CLUB
1	SOISY ANDILLY MARGENCY FC 2	ENT SSG 2
2	ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 2	ST BRICE FC 3
3	SARCELLES AAS 5	FOSES FU 2
4	ERMONT AS 2	ARGENTEUIL RC 2
5	CERGY PONTOISE FC 3	ENT ECOUEN BOUFFEMONT 2
6	COSMO TAVERNY 2	SARCELLES AAS 3
7	ARGENTEUIL RC 3	ST OUEN L'AUMONE AS 2
8	ENT GROSLAY EZANVILLE 2	ST LEU 95 FC 2
9	BEZONS USO 2	FRANCONVILLE FC 3
10	BEAUCHAMP AS 2	COURDIMANCHE AS 2
11	CERGY PONTOISE FC 2	ST BRICE FC 2
12	VAUREAL FCM 2	GONESSE RC 2
13	ERAGNY FC 2	OSNY FC 2
14	ENT SSG 3	SARCELLES AAS 4
15	GARGES FCM 2	CERGY PONTOISE FC 4
16	ARNOUVILLE AS 2	DEUIL ENGHEN FC 2
17	GOUSSAINVILLE FC 2	ADAMOIS OL 2
18	ARGENTEUIL FC 2	PERSAN US 03 2
19	ENT MARLY FONTENAY 2	GOUSSAINVILLE FC 3
20	SARCELLES AAS 6	FRANCONVILLE FC 2
21	EXEMPT : CORMEILLAIS ACS 2	

COURRIERS CLUBS

ST OUEN L'AUMONE AS

Mail du 26/09/2021

Pris note de votre courrier, nous vous informons que la feuille de match informatisée a bien été enregistré.

Animateur de séance M MAILLET

Secrétaire de séance : MME CYPRIEN



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2021

Présents : Mmes Gontarczyk (Présidente) – Bastos – Escroignard.
MM. Le Nagard – Jasemin – Senecal.

Assiste : M. Allard (CTDAP)

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

.....

Toutes les feuilles de matches ou feuilles de plateaux sont à adresser au DVOF, le lundi suivant les rencontres, par le CLUB RECEVANT.

Les feuilles de match ou feuilles de plateaux sont à remplir impérativement avant le début des rencontres à l'aide de la liste des licences.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.



COURRIERS DES CLUBS

BEAUCHAMP AS : Mail du 26 09 21

Pris note de votre demande d'engager une équipe supplémentaire U9 soit 4 équipes

EAUBONNE CSM : Mail du 22 09 21

Pris note de votre demande d'engager vos équipes U6/U7, soit 5 équipes.

GONESSE RC : Mail du 27 09 21

Pris note de l'engagement d'une équipe supplémentaire U13

PONTOISIENNE JS : Mail du 22 09 21

Pris note de votre absence au plateau n° 5 Féminin du 25 09 21 à Jouy le Moutier

ST OUEN L'AUMONE : Mail du 22 09 21

Pris note de la confirmation d'engagement de vos équipes en foot animation

Pour votre demande d'engagement en critérium avenir, la commission ne peut y répondre favorablement car suite à l'arrêt des compétitions la saison dernière, les clubs engagés ont été reconduits. De plus l'engagement des équipes en critérium avenir est validé par le Comité directeur du DVOF.

DEMANDE RENSEIGNEMENT AUX CLUBS

COURDIMANCHE AS :

La commission vous demande de lui communiquer les n° de téléphone de vos responsables de catégorie car illisibles sur votre feuille d'engagement des équipes foot animation

- HIEYTE Cédric : Responsable Ecole de Foot
- COULIBALY Idrissa : Responsable U6/U7
- FAVEREAUX Franck : Responsable U8/U9
- GROS Yannick : Responsable U10/U11
- LETEURTRE Jean-Christophe : Responsable U12/U13

PERSAN US :

La commission vous demande de lui communiquer les n° de téléphone de vos responsables de catégorie car illisibles sur votre feuille d'engagement des équipes foot animation

- NDIAYE Ousmane : Responsable Ecole de Foot
- AOUDJ Idir : Responsable U8/U9
- NTAMA FINDA Avelin : Responsable U10/U11
- GANDEL Teddy : Responsable U12/U13

SARCELLES AAS :

La commission vous demande de lui communiquer les n° de téléphone de vos responsables de catégorie car illisibles sur votre feuille d'engagement des équipes foot animation

- BRETON Frédéric : Responsable Ecole de Foot
- KANOUE Adama : Responsable U6/U7
- MANDE Fofana : Responsable U8/U9
- MATHIEU Manso : Responsable U10/U11
- LAURENT Hugues : Responsable U12/U13

SURVILLIERS AVENIR :

La commission vous demande de lui communiquer le n° de téléphone de votre responsable de catégorie U10/U11 – M. FALIERO Patrice car absent sur votre feuille d'engagement des équipes foot animation

VAURÉAL FCM :

La commission vous demande de lui communiquer le n° de téléphone de votre responsable de catégorie U10/U11 – M. DE LOUREIRO José car absent sur votre feuille d'engagement des équipes foot animation

VÉMARS ST WITZ :

La commission vous demande de lui communiquer le n° de téléphone de votre responsable de catégorie U12/U13 – M. OUANFOUF Djillali car absent sur votre feuille d'engagement des équipes foot animation

PLATEAU n° 1 - U8 / U9 du 02 10 2021

Les plateaux doivent débiter à 9 H 30 - Les équipes visiteuses doivent donc être présentes sur les centres à 9H00 afin de débiter les plateaux impérativement à l'heure

La commission vous rappelle que les Responsables de Centre doivent impérativement faire parvenir au DVOF les feuilles de Plateau ainsi que les feuilles de présence de chaque club visiteur au cours de la semaine suivant le plateau

U8/U9 - Niveau 1 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)						
N° CENTRE	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb U8	Nb U9	Nb Joueurs
1	ARGENTEUIL RC					
	Mohamed YAGOUBI Tél 06 51 24 73 20	Stade du Coudray 2 Allée Romain Rolland 95100 ARGENTEUIL	ARGENTEUIL RC	2	2	24
			ERMONT AMS	2	2	24
			ENTENTE SSG	2	2	24
				6	6	72
2	EAUBONNE CSM					
	Brigitte FOUINAS Tél 06 71 30 06 26	Stade Paul Nicolas 27 Route de Margency 95600 EAUBONNE	EAUBONNE CSM	2	2	24
			FRANCONVILLE FC	2	2	24
			COSMO TAVERNY	2	2	24
TOTAL				6	6	72
3	ERMONT ACF					
	Mehdi HENNI Tél 06 68 15 65 82	Stade 105 Rue St Gratien 95120 ERMONT	ERMONT ACF	2	2	24
			ARGENTEUIL FC	2	2	24
			SARCELLES AAS	2	2	24
TOTAL				6	6	72
4	GARGES FCM					
	Abdel DARDAR Tél 06 59 71 30 23	Stade Coubertin 2 A. Frédéric Joliot Curie 95140 GARGES LES GONESSE	GARGES FCM	2	2	24
			GOUSSAINVILLE FC	2	2	24
			SOISY AM FC	2	2	24
				2	2	24
TOTAL				8	8	96
5	ST OUEN L'AUMONE AS					
	Abdallah EL BOUMLALI Tél 06 62 14 24 90	Parc des Sports Bd Ducher 95310 ST OUEN L'AUMONE	SAINT OUEN AS	2	2	24
			CERGY PONTOISE FC	2	2	24
			HERBLAY S/SEINE FC	2	2	24
				2	2	24
TOTAL				8	8	96



U8 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
BEAUCHAMP AS					
1	Stanislas PROSPA Tél 06 52 42 23 70	Stade Municipal Av. de l'Egalité 95250 BEAUCHAMP	BEAUCHAMP AS	3	18
			ECOUCEN FC	5	30
			BRUYÈRES BERNES USM	2	12
TOTAL				10	60
BELLOY ST MARTIN ASC					
2	Gérald CAHU Tél 06 62 55 47 73	Stade Raymond Fosset Rue Roger Salengro 95270 ST MARTIN DU TERTRE	BELLOY ST MARTIN ASC	1	6
			VIARMES ASNIÈRES OL	4	24
			MARLY LA VILLE ES	3	18
			ÉCLAIR DE PUISEUX	2	12
TOTAL				10	60
CORMEILLAIS ACS					
3	Fabrice DJEDJE Tél 06 64 69 16 04	Stade Gaston Frémont Route Stratégique - RD 122 95 CORMEILLES En PARISIS	CORMEILLAIS ACS	3	18
			ERAGNY AS	3	18
			FRANCONVILLE FC	4	24
TOTAL				10	60
COURDIMANCHE AS					
4	Franck FAVEREAUX Tél 06	Stade Municipal 88 Bd des Chasseurs 95800 COURDIMANCHE	COURDIMANCHE AS	5	30
			BEAUMONT MOURS ENT	1	6
			VAURÉAL FCM	2	12
			AUVERS-ENNERY C	2	12
TOTAL				10	60
ENTENTE SSG					
5	Dorian CHACON CORDON Tél 07 86 08 71 12	Stade A. Talar 2 Bd de l'Entente 95 ST GRATIEN	ENTENTE SSG	3	18
			ARGENTEUIL RC	5	30
			COSMO TAVERNY	2	12
			ARGENTEUIL FC	1	6
			GARGES FCM	1	6
TOTAL				12	72
EZANVILLE US					
6	Falikou FOFANA Tél 06 51 34 28 92	Stade du Pré Carré 93 Av du Mal Foch 95460 EZANVILLE	EZANVILLE US	2	12
			ADAMOIS OL	3	18
			GONESSE RC	3	18
			GOUSSAINVILLE FC	1	6
			LE THILLAY ESM	1	6
			ARNOUVILLE FAS	2	12
TOTAL				12	72



U8 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
FRETTOISE ES					
7	Eric VIGNERON Tél 06 30 64 79 87	Base de Loisirs 2 Avenue des Lilas 95 La FRETTE S/ OISE	FRETTOISE ES	1	6
			HERBLAY S/SEINE FC	2	12
			VEXIN AS	1	6
			ERMONT AMS	2	12
			EAUBONNE CSM	2	12
			ST BRICE FC	2	12
TOTAL				10	60
GROSLAY FC					
8	Mattéo DOLIUM Tél 06 66 77 55 27	Stade Serge Cukier Chemin des Rouillons 95410 GROSLAY	GROSLAY FC	1	6
			SOISY AM FC	4	24
			MONTMORENCY FC	3	18
			MONTMAGNY SPORTS	2	12
TOTAL				10	60
NEUVILLE AS					
9	Majdi FEKI Tél 06 22 59 46 68	Stade Municipal Rue des Beaux Soleils 95000 NEUVILLE S/ OISE	NEUVILLE AS	1	6
			MENUCOURT AS	5	30
			BEZONS USO	4	24
TOTAL				10	60
OSNY FC					
10	Régnald DULIC Tél 06 15 13 44 68	Stade Christian Léon Rue de Chars 95520 OSNY	OSNY FC	1	6
			JOUY LE MOUTIER FC	3	18
			MONTIGNY OL	2	12
			ST OUEN AS	2	12
			ENTENTE MMB	2	12
TOTAL				10	60
PONTOISIENNE JS					
11	Hervé CUCHERAT Tél 06 03 86 90 47	Stade de la Pépinière Bd de l'Europe 95300 PONTOISE	PONTOISIENNE JS	3	18
			CERGY PONTOISE FC	4	24
			ERMONT ACF	3	18
TOTAL				10	60
ROISSY US					
12	Patricio Marco ALMEIDA Tél 07 78 98 88 97	Comp. Sportif des Tournelles 55 Rue Houdard 95700 ROISSY EN FRANCE	ROISSY US	2	12
			PERSAN 03 US	2	12
			CHAMPAGNE SFC	2	12
			VEMARS ST WITZ FC	1	6
			DEUIL ENGHEN FC	2	12
TOTAL				9	54



U8 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)							
	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs		
13	Cyril CHESNEAU Tél 06 27 29 14 48	Stade Municipal 29 Rue Pasteur 95390 ST PRIX	ST PRIX ES				
			ST PRIX ES	2	12		
			ST LEU 95 FC	4	24		
			SARCELLES AAS	2	12		
			GAFEPB	1	6		
			BOUFFEMONT AC	1	6		
TOTAL				10	60		
14	Lucas PHILIPPE Tél 06 30 41 88 98	Stade Municipal Route de Plailly 95470 SURVILLIERS	SURVILLIERS AVENIR				
			SURVILLIERS AVENIR	1	6		
			VILLIERS LE BEL FC	4	24		
			PUISEUX LOUVRES FC	3	18		
			FOSSES UF	2	12		
TOTAL				10	60		



U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
ARGENTEUIL FC					
1	Mahamadou DANFAKHA Tél 06 51 19 28 77	Stade du Marais 45, Rue du Parc 95100 ARGENTEUIL	ARGENTEUIL FC	1	6
			BEAUCHAMP AS	5	30
			ST OUEN L'AUMONE AS	2	12
			FRANCONVILLE FC	2	12
TOTAL				10	60
AUVERS-ENNERY FC					
2	Allan CLARK Tél 06 26 79 37 63	Stade 3, Rue Roger Tagliana 95430 AUVERS S/OISE	AUVERS-ENNERY FC	2	12
			PONTOISEINNE JS	3	18
			ERMONT ACF	3	18
			MONTMORENCY FC	2	12
TOTAL				10	60
BEZONS USO					
3	Herman DJE Tél 06 37 41 08 43	Maison Des Sports 44 Rue F. de Pressencé 95870 BEZONS	BEZONS USO	4	24
			CERGY PONTOISE FC	4	24
			MONTIGNY OL	2	12
TOTAL				10	60
BOUFFÉMONT AC					
4	Céline COURTEAUX Tél 06 20 11 36 68	Stade JB Clément 23, Rue des Cordonniers 95570 BOUFFEMONT	BOUFFÉMONT AC	2	12
			ENTENTE SSG	3	18
			ARNOUVILLE FAS	2	12
			SURVILLIERS AVENIR	1	6
			MONTMAGNY SPORTS	2	12
TOTAL				10	60
ENTENTE MMB					
5	Patrick ESTEVES DOS SANTOS Tél 06 68 63 57 76	Stade des Marboulus Chemin de l'Isle 95550 BESSANCOURT	ENTENTE MMB	2	12
			ARGENTEUIL RC	5	30
			CORMEILLAIS ACS	3	18
			GAFEPB	1	6
			BEAUMONT MOURS ENT	1	6
TOTAL				12	72
FONTENAY EN PARISIS FC					
6	Patrick SKIERS Tél 06 23 17 37 45	Stade des Tournelles Chemin des Demoiselles 9510 FONTENAY EN PARISIS	FONTENAY FC	1	6
			VILLIERS LE BEL FC	4	24
			PUISEUX LOUVRES FC	3	18
			GROSLAY FC	2	12
TOTAL				10	60
FOSSÉS UF					
7	Paul Emile VAUTIER Tél 06 46 75 66 07	Stade A. Delaune Rue du Grand Tremblay 95470 FOSSES	FOSSÉS UF	1	6
			EZANVILLE FC	2	12
			SOISY AM FC	4	24
			VEMARS ST WITZ FC	1	6
			ROISSY US	1	6
TOTAL				9	54



U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
GONESSE RC					
8	Rabah ZEGHLI Tél 07 54 36 77 34	Stade Eugène Cognevaut Rue DU Cdt Maurice Fourneau 95500 GONESSE	GONESSE RC	3	18
			ST BRICE FC	4	24
			GARGES FCM	1	6
			GOUSSAINVILLE FC	1	6
			LE THILLAY ESM	1	6
TOTAL				10	60
MAGNY EN VEXIN FC					
9	Mustapha COULIBALY Tél 07 86 14 87 51	Stade Paul Chéron Rue P. Chevalier 95420 MAGNY en VEXIN	MAGNY FC	2	12
			ERAGNY AS	3	18
			HERBLAY S/SEINE FC	3	18
			OSNY FC	1	6
			NEUVILLE AS	1	6
TOTAL				10	60
MARLY LA VILLE ES					
10	Paulin KAZUMBA Tél 07 60 17 70 35	Stade Sébastien Braëms Chemin du Loup 95670 MARLY LA VILLE	MARLY ES	3	18
			ADAMOIS OL	3	18
			CHAMPAGNE SFC	2	12
			ECLAIR DE PUISEUX	2	12
TOTAL				10	60
MENUCOURT AS					
11	André LENOIR Tél 06 72 72 79 42	Stade Georges Galois Rue Bernard Astruc 95180 MENU COURT	MENUCOURT AS	5	30
			VEXIN AS	3	18
			ENT-BOISSY-CHAR-ARR-COR	2	12
TOTAL				10	60
MONTSOULT BAILLET US					
12	Gabriel SOMBRIN Tél 06	Stade du COSEC Rue Emile Combe 95 MONTSOULT	MONSOULT BAILLET US	2	12
			ECOUEEN FC	4	24
			BELLOY ST MARTIN ASC	1	6
			BRUYERES BERNES USM	1	6
			DEUIL ENGHIEEN FC	2	12
TOTAL				10	60
PRESLES USL					
13	Jérôme LEVERT Tél 06 81 19 68 91	Stade André Thaveau Rue De La République 95590 PRESLES	PERSAN 03 US	2	12
			PARMAIN AC	1	6
			PRESLES USL	1	6
			VIARMES ASNIERES OL	3	18
			SARCELLES AAS	2	12
			CHAUMONTEL LUZ AS	1	6
TOTAL				10	60



U9 - Niveau 2 (équipe 5 joueurs +1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
14	Yasser FROUG Tél 07 68 38 81 04	Stade Municipal Bd André Brémont 95320 ST LEU LA FORET	ST LEU 95 FC		
			ST LEU 95 FC	3	18
			EAUBONNE CSM	1	6
			COSMO TAVERNY	1	6
			FRETTOISE ES	1	6
			ERMONT AMS	2	12
			ST PRIX ES	2	12
TOTAL				10	60
5					
15	Saliou SALL Tél 07 66 23 85 35	Parc des Sports 40 Av Auguste Blanqui 95 VAUREAL	VAURÉAL FCM		
			VAUREAL FCM	2	12
			COURDIMANCHE AS	5	30
			JOUY LE MOUTIER FC	3	18
TOTAL				10	60



PLATEAU n° 1 – U6 / U7 du 09 10 2021

Les plateaux doivent débuter à 9 H 30 - Les équipes visiteuses doivent donc être présentes sur les centres à 9H00 afin de débuter les plateaux impérativement à l'heure

La commission vous rappelle que les Responsables de Centre doivent impérativement faire parvenir au DVOF les feuilles de Plateau ainsi que les feuilles de présence de chaque club visiteur au cours de la semaine suivant le plateau

U6/U7 - (1 équipe 4 joueurs +1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
ADAMOIS OL					
1	Eric CAMPANER Tél 06 37 95 68 83	Stade Philippe Grante 5 Av Paul Thoureau 95890 L'ISLE ADAM	ADAMOIS OL	4	20
			ENTENTE MMB	4	20
			BELLOY ST MARTIN ASC	2	10
					0
TOTAL				10	50
ARNOUVILLE FAS					
2	Julien SANCHEZ Tél 06 23 76 65 87	Stade Léo Lagrange 1, Rue Robert Schuman 95400 ARNOUVILLE	ARNOUVILLE FAS	4	20
			GONESSE RC	5	25
			LE THILLAY ESM	1	5
					0
TOTAL				10	50
BEAUMONT MOURS ENT					
3	Silémane WAGUE Tél 06 15 56 34 75	Stade Gilles Degenève Rue Pdt Wilson 95260 BEAUMONT S/ OISE	BEAUMONT MOURS ENT	2	10
			PERSAN 03 US	4	20
			PUISEUX LOUVRE FC 1	3	15
			PRESLES USL	1	5
TOTAL				10	50
ENT BOISSY-CHA-ARR-COR					
4	Martin THOMAS Tél 06 68 57 09 42	Stade Municipal Rue des Ecoles 95750 CHARS	ENT BOISSY CHA ARR COR	2	10
			MAGNY EN VEXIN FC	2	10
			VEXIN AS	2	10
			PONTOISIENNE JS 1	3	15
TOTAL				9	45
BRUYÈRES BERNES USM					
5	Steve MARECHAL Tél 06 62 77 75 33	Parc Sportif René Barbier Route de Boran 95820 BRUYERES	BRUYERES BERNES USM	2	10
			MARLY LA VILLE ES	5	25
			FONTENY E FC	3	15
TOTAL				10	50



U6/U7 - (1 équipe 4 joueurs +1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
CERGY PONTOISE FC 1					
6	Zaidouni ASSOUMANI Tél 06 64 17 28 40	Stade Salif KEITA Av. de la Plaine des Sports 95300 PONTOISE	CERGY PONTOISE FC 1	3	15
			MENUCOURT AS	5	25
			ERGANY AS 2	5	25
TOTAL				13	65
CHAMPAGNE SFC					
7	Thibault JONQUOIS Tél 06 44 74 24 67	Stade Municipal Rue de L'Hôtel Dieu 95660 CHAMPAGNE	CHAMPAGNE SFC	4	20
			GARGES FCM	4	20
			BOUFFEMONT AC	2	10
TOTAL				10	50
COSMO TAVERNY					
8	Gérard BELLEHIGUE Tél 06 73 69 47 77	Stade Jean Bouin 111, Rue de Montmorency 95150 TAVERNY	COSMO TAVERNY	5	25
			ST LEU 95 FC	5	25
			EZANVILLE US	2	10
TOTAL				12	60
DEUIL ENGHEN FC					
9	Vincent MOTILA Tél 07 82 45 90 58	Stade Rue Jean Bouin 95170 DEUIL LA BARRE	DEUIL ENGHEN FC	4	20
			FRANCONVILLE FC 2	4	20
			MONTMORENCY FC	4	20
TOTAL				12	60
ECOUEN FC					
10	Marine DUMAN Tél 07 83 37 62 85	Stade Municipal Av du Mal Foch 95440 ECOUEN	ECOUEN FC	4	20
			BEAUCHAMPS AS	5	25
			MONSOULT BAILLET	2	10
			CHAUMONTEL LUZ AS	1	5
TOTAL				12	60
ERAGNY AS 1					
11	Modibo SANGARE Tél 06 64 03 15 53	Parc des Sports L. Larue 2 Chemin des Tilleuls 95610 ERAGNY	ERAGNY AS 1	5	25
			ST PRIX ES	4	20
			NEUVILLE AS	1	5
			PONTOISIENNE JS 2	3	15
TOTAL				13	65
ERMONT AMS					
12	Ibrahim CAMARA Tél 06 30 77 43 36	Stade Renoir Rue du Syndicat 95120 ERMONT	ERMONT AMS	5	25
			ENTENTE SSG	5	25
TOTAL				10	50



U6/U7 - (1 équipe 4 joueurs +1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
FOSSSES FU					
13	Fabrice LANGLET Tél 07 87 35 12 64	Stade A. Delaune Rue du Grand Tremblay 95470 FOSSSES	FOSSSES UF	2	10
			ECLAIR DE PUISEUX	4	20
			SARCELLES AAS 2	4	20
TOTAL				10	50
FRANCONVILLE FC 1					
14	Pascal TARDIEUX Tél 06 23 85 22 45	Stade Jean Rolland 112 rue des Pommiers Saulniers 95130 FRANCONVILLE	FRANCONVILLE FC 1	4	20
			ARGENTEUIL RC 1	3	15
			ERMONT ACF 2	3	15
TOTAL				10	50
GOUSSAINVILLE FC					
15	Ferhat ABACHE Tél 06 49 85 81 82	Complexe Maurice Baquet 11 Av. Albert Sarraut 95190 GOUSSAINVILLE	GOUSSAINVILLE FC	3	15
			PUISEUX LOUVRES FC 2	3	15
			FRANCONVILLE FC 3	4	20
TOTAL				10	50
JOUY LE MOUTIER FC					
16	Lorenz LECURIEUX LAFAYETTE Tél 06 83 33 72 63	Stade des Merisiers Rue Rossini 95280 JOUY LE MOUTIER	JOUY FC	4	20
			HERBLAY S/ SEINE FC	5	25
			FRETTOISE ES	1	5
			VAUREAL FC	2	10
TOTAL				12	60
MONTIGNY OL					
17	Sancoun SYLLA Tél 06 50 35 37 82	Stade Bois Barrais Rue de Conflans 95370 MONTIGNY LES CORMEILLES	MONTIGNY OL	4	20
			CORMEILLAIS ACS	5	25
			PARMAIN AC	1	5
TOTAL				10	50
MONTMAGNY SPORTS					
18	Maliki SISSOKO Tél 07 67 41 48 51	Stade Ch. Grimaud Rue de Villetaneuse 95360 MONTMAGNY	MONTMAGNY SPORTS	2	10
			GROSLAY FC	3	15
			SOISY AM FC 2	3	15
			ROISSY US	2	10
TOTAL				10	50
ST BRICE FC					
19	Maxime BOURHIS Tél 07 85 68 32 82	Stade Léon Graffin Rue de la Forêt 95350 ST BRICE S/S FORET	ST BRICE FC	4	20
			ST OUVEN AS 1	4	20
			SURVILLIERS AVENIR	2	10
TOTAL				10	50

U6/U7 - (1 équipe 4 joueurs +1 remplaçant max)					
N°	CORRESPONDANT	ADRESSE	CLUBS	Nb Equipes	Nb Joueurs
ST OUEN L'AUMONE AS 2					
20	Moussa TOUNGARA Tél 06 61 70 32 31	Parc des Sports 1 Bd Ducher 95310 ST OUEN L'AUMONE	ST OUEN AS 2	4	20
			OSNY FC	4	20
			COURDIMANCHES AS	4	20
TOTAL				12	60
SARCELLES AAS 1					
20	Adama KANOUTE Tél 06	Stade J. Brami Av. Paul Langevin 95200 SARCELLES	SARCELLES AAS 1	4	20
			ERMONT ACF1	4	20
			ARGENTEUIL FC	2	10
TOTAL				10	50
SOISY AM FC 1					
21	Jocelyn MORMAND Tél 06 26 55 71 08	Stade Schweitzer 40 rue d'Andilly 95230 SOISY S/S MONTMORENCY	SOISY AM FC 1	3	15
			CERGY PONTOISE FC 2	3	15
			BEZONS USO	4	20
TOTAL				10	50
VIARMES ASNIÈRES OL					
22	Xavier CRISTOBAL Tél 06 26 85 53 72	Stade Maspoli Rue Jean Moulin 95270 VIARMES	VIARMES ASNIERES OL	3	15
			VEMARS ST WITZ FC	4	20
			AUVERS ENNERY FC	3	15
TOTAL				10	50
VILLERS LE BEL FC					
24	Nicolas NABAL Tél 06 71 19 11 18	Parc des Sports Champ Bacon 95400 VILLIERS LE BEL	VILLIERS LE BEL FC	4	20
			ARGENTEUIL RC2	3	15

CRITÉRIUMS AVENIR U11/U13/U13F

Le Comité Directeur du DVOF a souhaité soutenir les clubs engagés sur les critères Avenir à travers une dotation matérielle :

- **Une planche de rebond par club par club engagé**
- **4 chasubles remplaçant par équipe engagée**
- **2 chasubles arbitres assistant par équipe U12, U13 et U13F engagées**
- **1 paire de drapeau de touche par équipe U12, U13 et U13F engagées**
- **1 livret lois du jeu Football Animation par club engagé**

Cette remise se déroulera :

**Judi 7 Octobre 2021
Entre 17h00 et 20h00
Au siège du DVOF à Baillet-en-France**

ORGANISATION DES RASSEMBLEMENTS DE FIN DE SAISON

FINALE DÉPARTEMENTALE DU FESTIVAL FOOT U13 ET U13F **le SAMEDI 2 AVRIL 2022**

FINALE DÉPARTEMENTALE COUPE DU COMITÉ U12 **le DIMANCHE 8 MAI 2022**

FINALE DÉPARTEMENTALE DU CHALLENGE U10 / U11 **le SAMEDI 23 AVRIL 2022**

JOURNÉE NATIONALE U6 / U7 **le SAMEDI 18 JUIN 2022**



Prochaine Réunion
Lundi 4 Octobre 2021
à partir de 18 h 00



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

SECTION FÉMININES

PV DU 27 SEPTEMBRE 2021

INFORMATIONS IMPORTANTES :
Pour la saison 2021/2022, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories.

RAPPEL

RAPPEL RÈGLEMENTS ET PRÉCONISATIONS

La Commission tient à rappeler à tous les Clubs les informations suivantes :

FORFAITS

- Forfait non avisé (absence de mail officiel au DVOF et club adverse avant vendredi 12h) :

- 1^{er} = **24€** (31€ en seniors F)
 - 2^{ème} = 27.5€ (37.5€ en séniors F)
 - 3^{ème} = **33.5€ + Forfait Général = 57€** (41.5 + Forfait Général = 72€ en séniors F)
- Le Forfait général est imputé même au forfait avisé.

-NON UTILISATION DE FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE (hors problèmes technique) **100€**

- Absence non excusée aux réunions = **50€**

- Personne inscrite sur la feuille de match non licenciée = **120€**

- Joueuse inscrite sur la feuille de match non autorisée (sur classement ou sous classement non autorisé) = **80€**

- Feuille de match irrégulière (manque une information ou une signature) Rappel les éducateurs et arbitres assistants avec n° licence = **10€**

- Non réception de la feuille de match après deux relances = **52€**

- Match remis (arrêté municipal avec liste des matches concernés) = **50€**

- **L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée → Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.**



PLATEAUX / RASSEMBLEMENTS ET CRITÉRIUMS

PLATEAU U9F Journée 1 :

- Samedi 09 Octobre 21
- Samedi 20 novembre 21
- Samedi 04 décembre 21

AVENIR U13F Journée 1 :

- Samedi 09 Octobre 21

CRITERIUMS U13F Journée 1 :

- Samedi 09 Octobre 21

CRITERIUMS U11F Journée 1 :

- Samedi 09 Octobre 21

RASSEMBLEMENT Journée 1 U7F :

- Samedi 16 Octobre 21
- Samedi 27 novembre 21
- Samedi 11 décembre 21

Toutes les feuilles de matchs de rassemblements U6F/U7F et de plateau U9F vont être envoyées sur la messagerie officielle des Clubs et peuvent être retrouvées dans la rubrique Documents – Formulaire – Football Féminin du site internet.

SAMEDI 09 OCTOBRE 2021

U9F

PLATEAU U9F du 09/10/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	CERGY PONTOISE FC			CERGY PONTOISE F.C.	1
	JOSEPH THOMAS 07 78 80 91 64	STADE DES MARADAS Passage du lycée CERGY PONTOISE	10H00	ADAMOIS OL	1
				ENT SSG	1
				GARGES F.C.M.	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
TOTAL					5

**PLATEAU U9F du 09/10/2021**

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCOTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
2	FRANCONVILLE FC				
	NSEKE MIKE 07 67 49 59 47	Stade Jean Rolland, 112 rue des pommiers saulniers, Franconville	11H00	ST PRIX ES	1
				ARGENTEUIL FC	1
				GONESSE RC	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
			FRANCONVILLE FC	1	
TOTAL					5

PLATEAU U9F du 09/10/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCOTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
3	MARLY LA VILLE ES				
	KAZUMBA PAULIN 07 60 17 70 35	Stade Martial Duronsoy, chemin de la Sablonière, Marly	11H00	FOSES FU	1
				ERMONT AS	1
				HERBLAY S/SEINE FC	3
				SARCELLES AAS	1
			MARLY LA VILLE ES	1	
TOTAL					7

PLATEAU U9F du 09/10/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCOTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
4	VILLIERS LE BEL FC				
	BERGE MARIE- FRANCE 06 18 54 66 81	Parc de sports et loisirs, Av du champ bacon, Villier le bel	11H00	PERSAN US 03	1
				SOISY ANDILLY M. FC	3
				COSMO TAVERNY	1
				ST LEU 95 FC	1
				MAGNY EN VEXIN FC	1
			VILLIERS LE BEL FC	1	
TOTAL					8



SAMEDI 16 OCTOBRE 2021

U7F

RASSEMBLEMENT U7F du 16/10/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONT RES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	SOW Ousmane 07 58 57 15 67	Stade Michel Hidalgo, terrain A-Talar, 2 BD de l'entente, St Gratien	11H00	ENT SSG	
				ERMONT AS	1
				FOSES FU	1
				ARGENTEUIL FC	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				ENT SSG	1
TOTAL					5

RASSEMBLEMENT U7F du 16/10/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONT RES	CLUBS VISITEURS	Nb
2	VARLET Florent 07 63 05 72 80	Stade Pierre de Coubertin, 2 Av Joliot Curie, Garges	11H00	GARGES FCM	
				SARCELLES AAS	1
				ST PRIX ES	1
				ST LEU 95 FC	1
				GARGES FCM	1
				SOISY ANDILLY MARGENCY FC	3
TOTAL					7



RASSEMBLEMENT U7F du 16/10/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	
3	GONESSE RC			11H00	PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
	LALOY LAËTITIA 06 48 72 04 25	Stade cognevaut, 3 rue du Commandant M.fourneau, Gonesse	PERSAN US 03		1	
			FRANCONVILLE FC		1	
			ADAMOIS OL		1	
			VILLIERS LE BEL FC		1	
			GONESSE RC		1	
TOTAL					6	

U7F du 16/10/2021

N°	RASSEMBLEMENT CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb	
4	HERBLAY S/SEINE FC			10H30	MARLY LA VILLE ES	1
	PIHEN CHARLENE 06 64 14 98 11	Stade des Beauregards, 130 route de Pierrelaye, Herblay	COSMO TAVERNY		1	
			CERGY PONTOISE FC		1	
			MAGNY EN VEXIN FC		1	
			HERBLAY S/SEINE FC		3	
TOTAL					7	

SAMEDI 20 NOVEMBRE 2021

U9F

PLATEAU U9F du 20/11/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	HUART PASCAL 06 62 64 98 55	Stade Philippe Grante, Avenue Paul Thureau, l'Isle Adam	10H00	ADAMOIS OL	
				ST PRIX ES	1
				HERBLAY S/SEINE FC	3
				ST LEU 95 FC	1
				GONESSE RC	1
				PERSAN US 03	1
TOTAL					8

PLATEAU U9F du 20/11/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTR ES	CLUBS VISITEURS	Nb
2	BOUCHAIN Philippe 06 76 33 37 75	Stade Sylvain Bariseel, rue André Malraux, Louvres	11H00	PUISEUX LOUVRES 95 FC	
				SOISY ANDILLY M. FC	3
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				MARLY LA VILLE ES	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
TOTAL					7

PLATEAU U9F du 20/11/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
3	DARRIBEAU David 06 81 79 38 83	stade Auguste Renoir, rue du syndicat, Ermont	11H00	ERMONT AS	
				VILLIERS LE BEL FC	1
				GARGES F.C.M.	1
				ENT SSG	1
				ARGENTEUIL FC	1
TOTAL					5


PLATEAU U9F du 20/11/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
4	MAGNY EN VEXIN FC				
	CLAES David 06 14 20 62 23	Stade Paul Cheyron, rue Philippe Chevalier, Magny en Vexin	11H00	CERGY PONTOISE F.C.	1
				SARCELLES AAS	1
				FRANCONVILLE FC	1
				FOSES FU	1
			MAGNY EN VEXIN FC	1	
TOTAL					5

SAMEDI 27 NOVEMBRE 2021
U7F
RASSEMBLEMENT U7F du 27/11/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	SARCELLES AAS				
	GYAMFI EMANUEL 06 66 09 70 48	Stade léo Lagrange, rue du stade, Sarcelles	11H00	MARLY LA VILLE ES	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				FRANCONVILLE FC	1
				SARCELLES AAS	1
			VILLIERS LE BEL FC	1	
TOTAL					6

**RASSEMBLEMENT U7F du 27/11/2021**

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONT RES	CLUBS VISITEURS	Nb
2	MENA Joan 06 75 38 43 07	Stade Albert Schweitzer, rue d'Andilly, Soisy/Montmorency	11H00	SOISY ANDILLY MARGENCY FC	
				FOSES FU	1
				MAGNY EN VEXIN FC	1
				PERSAN US 03	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
				SOISY ANDILLY MARGENCY FC	3
TOTAL					7

RASSEMBLEMENT U7F du 27/11/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
3	JOLY SEBASTIEN 06 01 75 41 95	Stade des Andrésys, Bd André Brémont, St Leu la Forêt	10H30	ST LEU 95 FC	
				COSMO TAVERNY	1
				GONESSE RC	1
				ERMONT AS	1
				ARGENTEUIL FC	1
				ST LEU 95 FC	1
TOTAL					5

RASSEMBLEMENT U7F du 27/11/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
4	VAIQUE MICHAEL 06 62 43 65 68	Stade Georges Glatigny, 27 rue Pasteur et Victor Hugo, St Prix	10H30	ST PRIX ES	
				ADAMOIS OL	1
				ENT SSG	1
				GARGES FCM	1
				HERBLAY S/SEINE FC	3
				ST PRIX ES	1
TOTAL					7



SAMEDI 04 DÉCEMBRE 2021

U9F

PLATEAU U9F du 04/12/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONT RES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	PERSAN US 03		10H00	SARCELLES AAS	1
	KERBRAT VALERIE 06 72 98 42 53	Stade Louis Odinot, rue Etienne Dolet, Persan		GARGES F.C.M.	1
				HERBLAY S/SEINE FC	3
				VILLIERS LE BEL FC	1
				PERSAN US 03	1
				ENT SSG	1
TOTAL					8

PLATEAU U9F du 04/12/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
2	ENT VIARMES ASNIERES OL EBM		10H00	ST PRIX ES	1
	JACQUET Quentin 07 83 85 23 60	Complexe Maspoli, rue Jean Moulin, Viarmes		ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
				ERMONT AS	1
				GONESSE RC	1
				CERGY PONTOISE FC	1
				TOTAL	


PLATEAU U9F du 04/12/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
3	ARGENTEUIL FC				
	SOKOL Thomas 06 60 82 65 76	Stade Jean Jaurès, 30 rue J-J Rousseau, Argenteuil	11H00	MARLY LA VILLE ES	1
				MAGNY EN VEXIN FC	1
				SOISY ANDILLY M. FC	3
				ARGENTEUIL FC	1
FRANCONVILLE FC	1				
TOTAL					7

PLATEAU U9F du 04/12/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
4	FOSES FU				
	DELIGNE Michael 06 63 82 86 86	Stade Auguste Delaune, rue du grand Tremblay, Fosses	10H00	ADAMOIS OL	1
				ST LEU 95 FC	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
				FOSES FU	1
COSMO TAVERNY	1				
TOTAL					5

SAMEDI 11 DÉCEMBRE 2021

U7F

RASSEMBLEMENT U7F du 11/12/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
1	COSMO TAVERNY		11h00		
	BOUSTANI ABDEL 07 60 35 56 24	Complexe sportif J-Bouin, 111 rue de Montmorency		FOSES FU	1
				ST PRIX ES	1
				VILLIERS LE BEL FC	1
				ADAMOIS OL	1
				FRANCONVILLE FC	1
COSMO TAVERNY	1				
TOTAL					6

RASSEMBLEMENT U7F du 11/12/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
2	MAGNY EN VEXIN FC		11H00		
	CLAES David 06 14 20 62 23	Stade Paul Cheron, rue Philippe Chevalier, Magny en Vexin		ARGENTEUIL FC	1
				GARGES FCM	1
				ST LEU 95 FC	1
				ENT SSG	1
MAGNY EN VEXIN FC	1				
TOTAL					5

RASSEMBLEMENT U7F du 11/12/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
3	CERGY PONTOISE FC		11H00		
	JOSEPH THOMAS 07 78 80 91 64	STADE DES MARADAS Passage du lycée CERGY PONTOISE		SOISY ANDILLY MARGENCY FC	3
				PERSAN US 03	1
				PUISEUX LOUVRES 95 FC	1
				GONESSE RC	1
CERGY PONTOISE FC	1				
TOTAL					7


RASSEMBLEMENT U7F du 11/12/2021

N°	CLUB RECEVANT	ADRESSE	DEBUT DES RENCONTRES	CLUBS VISITEURS	Nb
4	KAZUMBA PAULIN 07 60 17 70 35	Stade Martial Duronsoy, chemin de la Sablonnière, Marly	11H00	MARLY LA VILLE ES	
				HERBLAY S/SEINE FC	3
				ERMONT AS	1
				SARCELLES AAS	1
				ENT VIARMES ASNIERES OL EBM	1
MARLY LA VILLE ES	1				
TOTAL					7

**ATTENTION : Tous les rassemblements U7F sont interdits aux 2013-2014
Tous les plateaux U9F sont interdits aux 2016**

Pour information : lors des rassemblements ou des plateaux U7F et U9F vous pouvez participer avec une seule joueuse.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION RESTREINTE DU 27 SEPTEMBRE 2021

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis sur papier officiel du club et comporter les informations suivantes :

- N° d'affiliation
- Championnat ou coupe
- Division et groupe
- N° du match
- Date du match

INVERSION DE RENCONTRE - ART 20.6 des RG du DVOF

En cas d'inversion de rencontre, veuillez utiliser la feuille de match correspondant au dit match indépendamment du lieu de la rencontre.

COMMUNIQUE

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



ENGAGEMENTS JEUNES 2021 - 2022

Les Feuilles d'engagement des équipes de Jeunes étaient à retourner au secrétariat du DVOF pour **le vendredi 17 septembre dernier délai**.

Engagements clubs reçus à ce jour :

Argenteuil FC : 1 U13 – 1 U15 – 1 U16
 Attainville Futsal Club : 2 U7 – 2 U9 – 2 U11 – 2U13 – 1 U16
 Cergy-Pontoise FC : 1 U15
 Ermont AS : 2 U7 – 2 U9 – 1 U11 – 1 U13
 Garges Djibson Asc : 1 U7 – 1 U9 – 2 U11 – 1 U13 – 1 U15 – 1 U16
 Les Sportifs de Garges : 1 U11 – 1 U13 – 1 U15 – 1 U16
 Marcouville City CP : 2 U7 – 2 U9 – 2 U11 – 2 U13 – 2 U15 – 1 U16
 Persanaise CFJ : 1 U9 – 1 U11 – 1 U13 – 1 U15
 Vémars St Witz FC : 1 U16

La commission est dans l'attente des engagements des clubs suivants :

- Foot Loisir Indoor
- Goussainville Fc
- Sannois Fce

Attainville Futsal Club : réception de la feuille d'engagement jeunes.

Engagement de 2 équipes U11 et 2 équipes U13, horaire des matchs : le samedi à 14H00.

Vous ne pouvez avoir 2 équipes à domicile le même jour et à la même heure, merci de proposer un autre horaire pour l'une des catégories.

Garges Djibson Asc : réception de la feuille d'engagement jeunes.

Engagement de 2 équipes U11 et 1 équipe U13, horaire des matchs : le samedi à 09H30.

Vous ne pouvez avoir 2 équipes à domicile le même jour et à la même heure, merci de proposer un autre horaire pour l'une des catégories ou nous préciser le gymnase utiliser par les 2 catégories.

Marcouville City CP : réception de la feuille d'engagement jeunes.

La commission vous demande de préciser le nom et le n° de téléphone de l'éducateur de l'équipe U16 ainsi que le jour et l'horaire de vos rencontres à domicile.

La commission établira les calendriers U11 – U13 – U15 et U16 lors de la prochaine réunion du 04-10-21

La journée de critérium U15 et U16 des 02 et 03 octobre est reportée à une date ultérieure.

La journée de critérium U11 et U13 des 09 et 10 octobre est reportée à une date ultérieure.

PLATEAU FUTSAL U9

Plateau N°1 - Week-end des 09 et 10 Octobre 2021			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 09 Octobre 2021 (coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal - Chemin du Mesnil Aubry - 95570 Attainville	7	Attainville Futsal (1&2) - Ermont Ams (1&2) Persanaise Cfj - Garges Djibson Asc - Marcouville City CP

PLATEAU FUTSAL U7

Journée N°1 - Week-end des 16 et 17 Octobre 2021			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 16 Octobre 2021 (coup d'envoi à 09h30)			
Garges Djibson Asc	Gymnase Néruda - 4 allée Jules Ferry 95140 Garges les Gonesse	6	Garges Djibson Asc - Attainville Futsal Ermont Ams (1&2) - Marcouville City (1&2)

Prochaine réunion
Lundi 04 Octobre 2021



COMMISSION CDIF

RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE 2021

Présents : MM. Lacour – Plassart.

Assistent : MM. Diaz – Letellier.

Excusé : M. Valette.

FORMATION

La commission vous informe qu'une formation
FEUILLE DE MATCH IMFORMATISÉE

aura lieu le Vendredi 08 Octobre à 19H00 au DVOF

Le nombre de place étant limité à 12 personnes, il est conseillé aux dirigeants des équipes de s'inscrire rapidement via le lien suivant :

[Inscription formation FMI du 08/10/2021](#)

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le process de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette.

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

3.9.0.0

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi.

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

Il est donc demandé à chaque club cité ci-dessus de répondre impérativement



CHAMPIONNAT

		Absence de feuille de match
20/09/2021	Challenge Edmond Raulet	Vallee Du Sausser Es 1 - Asppt Cergyponoise 1
23/09/2021	Futsal D2 / Poule B	Eaubonne Csm 2 - Combo Futsal 2

25/09/2021		Absence de feuille de match
	U 14 D3 / Poule A	Goussainville Fc 2 - Puisseux Louvres 95 1
	U 14 D3 / Poule C	Ent. Marly Fontenay 2 - Cergy Pontoise Fc 3
	Futsal D2 / Poule B	Jouy Le Moutier Fc 2 - My Sarcelles Futsal 1
	U 14 D4 / Poule A	Neuville S/ Oise As 1 - Fosses Uf 2
	U 14 D4 / Poule A	Courdimanche As 1 - Ermont As 2
	U 14 D4 / Poule B	En.Ecouen Bouffemont 2 - Goussainville Fc 3
	U 14 D4 / Poule C	Gonesse Rc 3 - Vexin A.S. 1
	U 14 D4 / Poule C	Franconville Fc 3 - Montmagny Sp 1

26/09/2021		Absence de feuille de match
	Seniors D2 / Poule A	St Ouen L'Aumone As 3 - Herblay Sur Seine Fc 2
	Seniors D3 / Poule A	Persan Us 03 2 - Champagne Sfc 95 2
	Seniors D3 / Poule B	Puisseux Louvres 95 1 - Gonesse Rc 2
	Seniors D4 / Poule A	Mery Meriel Bessanco 2 - Pontoisienne Js 1
	Seniors D4 / Poule B	Sarcelles Jeu.Espoir 1 - Bouffemont Acf 1
	Seniors D4 / Poule C	Beauchamp As 2 - Neuville S/ Oise As 1
	Seniors D4 / Poule C	Gafepb 1 - Ent. Beaumont Mours 1
	C.D.M. D1 / Poule Unique	Jouy Le Moutier Fc 5 - Beauchamp As 5
	Criterium Veterans + De 45 Ans / Poule D	Franconville Fc 15 - Herblay Sur Seine Fc 15
	Anciens D1	Sarcelles Aas 11 - Marly La Ville Es 11
	Anciens D2 / Poule B	Argenteuil Fc 11 - Osny Fc 11



	Anciens D3 / Poule B	Marly La Ville Es 12 - Franco Portugais Arg 11
	Anciens D4 / Poule A	Puiseux Louvres 95 12 - Vexin A.S. 11
	Anciens D4 / Poule B	Survilliers Avenir 11 - St Ouen L'Aumone As 11
	Anciens D4 / Poule B	Académie Football CI 11 - Garges Fcm 12
	Criterium + 55 Ans / Poule A	Herblay Sur Seine Fc 25 - Entente Ssg 25
	Criterium + 55 Ans / Poule A	Pecq Us Le 25 - Cormeillais Acs 25
	Criterium + 55 Ans / Poule B	Ent.St Prix Gafepb 26 - Ezanville Ecoen Us 25
	U 18 D2 / Poule A	Garges Fcm 1 - Courdimanche As 1
	U 16 D3 / Poule A	Thillay Esm 1 - Cormeillais Acs 3
	U 16 D3 / Poule E	Pontoisienne Js 1 - Montmagny S. 1
	U 18 D2 / Poule B	St Leu 95 Fc 2 - Eragny Fc 1
	C.D.M. D2 / Poule A	Sarcelles Aas 5 - Gonesse Rc 5
	Futsal D2 / Poule A	Marcouville City Cp 4 - Sannois Futsal Club 2

**Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.**

La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

**Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter
la date, la catégorie, la division et la poule.**

Exemple :

Date 21/10/2018	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – RAPPELS IMPORTANTS

La FMI est disponible sur le store Google VERSION 3.9.0.0 Vous retrouverez cette version sous le nom (**Feuille de Match Informatisée VERSION 3.9.0.0**). Cette version est disponible sur le Store Apple. **Cette version est obligatoire.** Merci de mettre à jour vos tablettes !

Bonne saison à vous !

Rappel des bonnes pratiques d'utilisation de la Feuille de Match informatisée (FMI)...

LIRE LA SUITE

FMI

« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

Effectuer les opérations suivantes :
Vérifier qu'aucun match n'est « en cours ».
Sur la page d'accueil, cliquez sur l'icône « Paramètres » et suivez la procédure.

- Sélectionnez Application puis Feuille de Match



- Effacer les données et vider le cache





COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 28 SEPTEMBRE 2021

Présents : MM. Andrieu – Brognara - Chuppé – Da Mata – Febvay – Lacour – Plassart

Assiste : M. Letellier

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.
Remerciements.

FORMATION

Formation des commissaires aux outils informatiques.

CLASSEMENT

Ville de MONTMORENCY : Parc des Sports NELSON MANDELA NNI 954280104 et 954289901

La commission se rendra le jeudi 30 septembre à 18h00, rue de la Butte aux Pères pour classement du gymnase et de l'éclairage du terrain.

Ville de SAINT GRATIEN : Stade Auguste DELAUNE NNI 955550301

La commission se rendra le lundi 04 octobre à 10h00, 12, rue des Cressonnières pour classement du terrain.

Ville d'ERMONT : Stade Auguste RENOIR NNI 952190101

La commission se rendra le jeudi 07 octobre à 14h00, 12, rue du Syndicat pour classement du terrain.

RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.



COMMISSION DEPARTEMENTALE D'APPLICATION DU STATUT DE L'ARBITRAGE ET DES MUTATIONS D'ARBITRE

REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2021

Présents : MM. MOREIRA J. – GUILLEMET J.C. - THEVARD F.

Assiste : M BOISDENGHIE E.

Excusés : Mme CAZENAVE V. – M. PINCEMIN G.

Chaque décision est susceptible d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes, dans les conditions de forme et de délai prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val-d'Oise de Football.

Les Clubs concernés ont jusqu'au 31 janvier 2022 pour régulariser leur situation et se mettre en conformité. Ils ont la possibilité de s'adresser à leur District ou à la l'IRFF afin de connaître les dates et lieux des sessions de formation destinées aux candidats à l'arbitrage (Consultable sur le site Internet du DVOF).

En outre, la Commission rappelle aux Clubs que les obligations concernant le Statut de l'Arbitrage sont fixées à l'annexe 3 du Règlement Sportif Général de la Ligue. (Consultable sur le site Internet de la Ligue rubrique présentation – onglet règlements).

TABLEAU RECAPITULATIF DES OBLIGATIONS EN TERME D'ARBITRES A FOURNIR STATUT DISTRICT

STATUT FEDERAL		STATUT DISTRICT	
DIVISION	Nombre d'Arbitres	Club dont l'équipe hiérarchiquement la plus élevée évolue en :	Nombre d'Arbitres
District 1	2	Départementale 1	4
Autres Divisions	1	Départementale 2 et Départementale 3	2
		Autres divisions – Foot Entreprise – Féminines – Clubs engagés uniquement dans le championnat du Dimanche matin – Anciens – Jeunes	1

Le Statut de l'Arbitrage stipule dans l'article 47 –Sanctions Sportives, alinéa 4 :
Les pénalités sportives ne s'appliquent pas au club disputant le championnat de dernière série du District ou de ligue pour celles qui n'ont pas de District, dans les compétitions Libres ou de Football d'Entreprise, sauf disposition contraire adoptée par l'Assemblée Générale de Ligue sur proposition des Districts.



AFFECTATIONS DES MUTÉS SUPPLÉMENTAIRES

Les clubs bénéficiaires d'un ou deux joueurs mutés supplémentaires pour la saison 2021/2022 avaient la possibilité d'exprimer leur choix d'affectation avant le début des compétitions, conformément aux indications mentionnées par la Commission dans son procès-verbal du 6 juillet 2021.

Le Comité de Direction du 06 septembre 2016 a décidé que les clubs bénéficiant d'1 joueur ou de 2 joueurs supplémentaires titulaires d'une licence frappée du cachet « MUTATION » à défaut d'avoir informé la Commission du choix de l'affectation du ou des mutés supplémentaires, ceux-ci sont affectés automatiquement à l'équipe représentative du Club.

Voici donc la liste des clubs avec l'équipe à laquelle seront affectés le ou les joueurs mutés supplémentaires :

1 joueur muté supplémentaire :

500 575	CORMEILLAIS ACS	SENIORS Départemental 1
500 686	MAGNY EN VEXIN FC	SENIORS Départemental 4
510 501	AUVERS ENNERY FC	SENIORS Départemental 2
511 509	ROISSY EN France US	SENIORS Départemental 2
524 664	BRUYERES BERNES USM	SENIORS Départemental 4
533 517	JOUY LE MOUTIER FC	SENIORS Départemental 2
542 402	FOSES FU	SENIORS Départemental 3
546 116	MONTMORENCY FC	SENIORS Départemental 3
549 561	DEUIL ENGHEN FC	SENIORS Départemental 2
550 582	VILLIERS LE BEL FC	SENIORS Départemental 2
550 638	PERSAN US 03	SENIORS Départemental 1
551 444	ARGENTEUIL FC	SENIORS Départemental 1
554 313	SFC CHAMPAGNE 95	SENIORS Départemental 2
590 322	AS CHAUMONTEL LUZARCHES	ANCIENS Départemental 4

2 joueurs mutés supplémentaires

500 681	VIARMES ASNIERES OI.	SENIORS Départemental 3
500 712	EZANVILLE ECOUEN US	SENIORS Départemental 2
509 431	SOISY A.M. FC	U16 Régional 3 (1 joueur) U20 Élite3 (1 joueur)
523 266	GROSLAY FC	SENIORS Départemental 1
527 726	FONTENAY en PARISIS FC	SENIORS Départemental 3
527 755	MENUCOURT AS	SENIORS Départemental 2
528 672	ECOUEN FC	SENIORS Départemental 1
530 279	BEZONS US OM	SENIORS Départemental 2
531 088	NEUVILLE AS	SENIORS Départemental 4
580 487	ENTENTE MERY MERIEL BESS	SENIORS Départemental 2
580 489	HERBLAY SUR SEINE FC	SENIORS Départemental 1

Procès-verbal transmis aux Commissions Départementale et Régionale Statuts et Règlements et contrôle des mutations ainsi qu'à la Commission Départementale d'Organisation des Compétitions pour information



DEMANDES MUTATIONS DES ARBITRES

1) Arbitres demandant le changement de club :

- **M. BARRUE Ludovic** licence n° 2546635369

Club Quitté : CHAMPAGNE 95 SFC 554 313

Pris connaissance de la demande de licence formulée par le club AS ST OUEN L'AUMÔNE 518 488.
Considérant que la délivrance de la licence est autorisée conformément à l'article 26 du statut de l'Arbitrage,
Considérant que le club quitté n'a pas fait opposition,
Considérant que l'arbitre n'évoque aucun motif pour justifier sa démission du club **CHAMPAGNE 95 SFC 554 313**,
Considérant que le club quitté n'est ni le club formateur ni le club représenté.

La Commission décide :

*Que l'arbitre ne représentera pas le club **CHAMPAGNE 95 SFC 554 313***

De transmettre à la Commission Régionale d'Application du Statut de l'Arbitrage et des Mutations d'Arbitres

- **Mme CYPRIEN Ingrid** licence n° 2547335493

Club Quitté : EAUBONNE CSM 519 039

Pris connaissance de la demande de licence formulée par le club GARGES FCM 522 695.
Considérant que la délivrance de la licence est autorisée conformément à l'article 26 du Statut de l'Arbitrage.
Considérant que le club quitté n'a pas fait opposition,
Considérant que l'arbitre n'évoque aucun motif pour justifier sa démission du club : **EAUBONNE CSM 519 039**,
Considérant que le club quitté est le club formateur (2017)

La Commission décide :

*Qu'en application de l'article 35 du Statut de l'Arbitrage, l'arbitre représentera le club formateur : **EAUBONNE CSM 519 039** pendant les saisons 2021/2022 et 2022/2023.*

De transmettre à la Commission Régionale d'Application du Statut de l'Arbitrage et des Mutations d'Arbitres

- **M. KHALFET Sadek** licence n° 2388038994

Club Quitté : ECOUEN FC 528 672

Pris connaissance de la demande de licence formulée par le club **Am. S. MIGNALOUX BEAUVOIR 521 755**.
Considérant que la délivrance de la licence est autorisée conformément à l'article 26 du Statut de l'Arbitrage.
Considérant que le club quitté n'a pas fait opposition,
Considérant que l'arbitre a déménagé à plus de 50 kilomètres de son ancien domicile et de son club : **ECOUEN FC 528 672**,
Considérant que le club quitté est le club formateur (2019)

La Commission décide :

*Qu'en application de l'article 35 du Statut de l'Arbitrage, l'arbitre représentera le club formateur **ECOUEN FC 528 672** pendant les saisons 2021/2022 et 2022/2023 sous réserve qu'il reste licencié arbitre durant ces deux saisons.*

De transmettre à la Commission Régionale d'Application du Statut de l'Arbitrage et des Mutations d'Arbitres de la Ligue Nouvelle Aquitaine



2) Arbitres demandant le changement de statut :

- **M. TONA Kokouda licence N° 2546474438**

Club Quitté : GAFEPB 525 937

Pris connaissance de la demande de licence formulée auprès du DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL 8007.
Considérant que le club quitté n'a pas fait opposition et n'est pas le club formateur,

La commission décide :

Que l'arbitre devient indépendant à compter de la saison 2021/2022.

- **M. AMARAL DE CASTRO Antonio licence N° 2300513218**

Indépendant auprès du District du Val-d'Oise de Football

Pris connaissance de la demande de licence formulée par le club **ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 580 487**,

Considérant que la délivrance de la licence est autorisée conformément à l'article 26 du statut de l'Arbitrage,
Considérant que l'arbitre a été licencié indépendant pendant les saisons 2019/2020 et 2020/2021.

La commission décide :

*Que l'arbitre quitte le statut indépendant à partir du 1er juillet 2021 et peut représenter le club **ENTENTE MERY MERIEL BESSANCOURT 580 487** à partir de la saison 2021/2022.*



SITUATION DES CLUBS

La Commission arrête la liste des Clubs en Infraction avec le Statut de l'Arbitrage à la date du 01 septembre 2021

CLUBS DU DIMANCHE A.M.

512 259	MONTIGNY LES CORMEILLES F.O.
513 926	DOMONT F.C.
515 375	FRETTOISE ES
517 377	MONTMAGNY Sp.
520 871	PUISEUX LOUVRES 95 FC
527 726	FONTENAY EN PARISIS FC
545 913	COURDIMANCHE AS
549 559	ARRONVILLE F.C.
550 582	VILLIERS LE BEL FC
550 783	PONTOISIENNE J.S.
551 444	ARGENTEUIL FC
563 529	VEXIN AS
581 724	A. C. S. DE BRUYERES

CLUBS DU CDM

547 630	MACCABI SARCELLES
550 376	MAISON CULTURELLE DES ANATOLIENS DU 95
552 572	A.S. PORTUGAIS DE CERGY PONTOISE

ANCIENS

519 260	VALLEE DU SAUSSER E.S.
580 681	FRANCE ALGERIE FOOT
590 206	USC ST GRATIEN
601 736	CLUB 3M France

Les nouveaux clubs suivants bénéficient de deux saisons pour pouvoir se mettre en conformité avec le statut de l'arbitrage :

560 130	ACADEMIE F.C. ERMONT
560 812	PIERRELAYE F.C.
560 968	TOHO A.S.

Procès-verbal transmis aux Commissions Départementale et Régionale Statuts et Règlements et contrôle des mutations ainsi qu'à la Commission Départementale d'Organisation des Compétitions pour information



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET ÉLECTIVE

Vendredi 19 novembre 2021 - 19H30

Lieu : **CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL D'OISE**

2, Avenue du Parc - Salle SUD—Bâtiment F

95000 CERGY-PONTOISE

ÉLECTION DE 2 (DEUX) MEMBRES DU COMITÉ DE DIRECTION DU DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL

-

APPEL À CANDIDATURE

L'appel à candidature pour cette élection est ouvert du 17/09/2021 au 19/10/2021, minuit, cachet de la poste faisant foi.

Toute candidature doit obligatoirement être envoyée en courrier recommandé avec accusé de réception, à l'adresse suivante : *District du Val-d'Oise de Football – 6, Avenue du Bosquet 95560 Baillet en France, au plus tard 30 jours avant la date de l'Assemblée Générale.*

2 postes à pourvoir en tant que :

- *Membre Individuel ou Membre d'une association affiliée*
- *Médecin*

Rappels :

-tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de sa candidature, les conditions d'éligibilité, tant générales que particulières, définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

-l'élection a lieu au scrutin pluri nominal à 2 (deux) tours

Pour présenter une candidature vous pouvez utiliser le formulaire ad hoc (ou papier libre avec toute les mentions nécessaires)



ÉLECTION DU COMITÉ DE DIRECTION DU DISTRICT DU VAL-D'OISE DE FOOTBALL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 NOVEMBRE 2021

DÉCLARATION DE CANDIDATURE INDIVIDUELLE

À remplir et à envoyer au District par courrier recommandé avec accusé de réception avant le 19/10/2021 à minuit, dernier délai, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse indiquée dans l'appel à candidature.
Les mentions suivantes doivent être indiquées sur l'enveloppe : « Élection du Comité de Direction ».
Tout candidat doit remplir, à la date de déclaration de candidature, les conditions d'éligibilité définies à l'article 13.2 des Statuts du District.

Je soussigné(e), Madame, Monsieur (rayer la mention inutile)

NOM :

Prénoms :

Date de naissance : Lieu de naissance :

Adresse du domicile :

Adresse électronique :

Numéro de licencié :

Club : ou Membre individuel

* Déclare me porter candidat à l'élection du Comité de Direction du District du Val-d'Oise de Football
Et me présenter au titre suivant (cocher la case idoine) :

- Membre individuel ou membre d'une association affiliée à la F.F.F.
- Médecin (fournir un document officiel attestant exercer ou avoir exercé cette profession)

* Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F. et 13.2.1 des Statuts du DVOF, déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet

- . D'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,
- . D'aucune sanction d'inéligibilité à temps,

qui serait de nature à m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à le

Signature :

Par ailleurs, doivent être joints à la déclaration de candidature :

- Une copie d'une pièce d'identité du candidat,
- Le cas échéant, tout justificatif afférent à une condition particulière d'éligibilité

La candidature sera jugée recevable ou non par la Commission de Surveillance des Opérations Électorales, un PV sera dressé, motivé et notifié.

DÉCLARATION INDIVIDUELLE DE NON-CONDAMNATION DU CANDIDAT

Je soussigné(e),

Nom :

Prénom :

Date de naissance : Lieu de naissance :

* Déclare me porter candidat(e) à l'élection du Comité de Direction du District du Val-d'Oise de Football.

* Conformément à l'article 4 des Statuts de la F.F.F. et article 13.2.1 des Statuts du DVOF, déclare sur l'honneur n'avoir fait l'objet

- d'aucune condamnation faisant obstacle à mon inscription sur les listes électorales,
 - d'aucune sanction d'inéligibilité à temps,
- qui serait de nature de m'interdire d'être candidat(e) aux élections des instances fédérales.

Fait à

Le

.....

(signature)